

# Les élus locaux favorables à une loi anti-burqa

■ Dans leur très grande majorité, les élus du Loiret se disent favorables à une loi interdisant le port de la burqa dans tous les espaces publics.

**Serge Grouard, député et maire UMP d'Orléans.** « Je suis favorable à cette interdiction, c'est une sorte d'évidence pour moi. Je considère que la burqa représente un enfermement pour la femme, et que ce n'est conforme ni à mes traditions ni à mes valeurs. En outre, quand je vais dans un pays, je respecte les traditions de ce pays. Il y a eu suffisamment de luttes en France pour arriver à une certaine égalité hommes-femmes. Toute règle impose d'être respectée, et ce n'est pas



Serge Grouard, UMP.

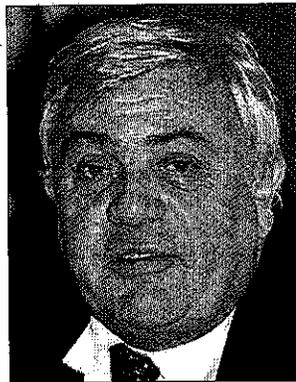
l'éventuelle difficulté de la faire respecter qui doit nous faire abdiquer. Revenons à du bon sens. »

**Marianne Dubois, députée (UMP) de la 5<sup>e</sup> circonscription du Loiret.** « On ne peut pas être pour le port de la burqa en France. Pour la dignité de la femme, nos mères, nos grands-mères se sont battues depuis des siècles

« Nos grands-mères se sont battues contre ça »

pour en arriver là, ce n'est pas possible. C'est difficile de l'accepter. J'ai signé dernièrement une tribune avec douze députés femmes contre le port de la burqa et du niqab. Le porter, c'est anéantir la femme, c'est la réduire derrière une prison de tissu, et la femme devient la propriété exclusive d'un homme. Pour moi, la religion n'a rien à voir avec le port ou non, d'ailleurs la burqa est interdite dans certains pays musulmans. Une loi, c'est bien, mais il faudra trouver le moyen de la faire respecter. »

**Jean-Pierre Hurtiger, conseiller général et maire de Gien (Divers droite).** « À chaque pays ses coutumes.



Jean-Pierre Hurtiger, Divers droite.

Lorsqu'on vit à un endroit, il faut respecter les normes en vigueur. Plus jeune, j'ai travaillé à l'étranger : Angleterre, États-Unis, Canada. Je me suis toujours fondu dans le moule. Sinon, l'intégration est impossible et il n'y a pas de melting-pot. »

« Un enfermement pour la femme »

**Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret.** « La burqa est une atteinte à la dignité de la femme. Contrairement à ce que l'on dit souvent, elle n'est pas prescrite par le coran. Je me réjouis de la résolution votée à l'Assemblée nationale. Je suis pour une attitude

très responsable sur ce sujet. Je ne m'opposerai en aucun cas à une loi contre la burqa. Au Sénat, nous veillerons à ce que le texte qui sera adopté à l'As-

« Une atteinte à la dignité de la femme »

semblée nationale prenne bien en compte les remarques du Conseil d'État, car il serait plus que dommageable que cette loi soit considérée anticonstitutionnelle. »

**Éric Doligé, sénateur et président UMP du conseil général.** « Sur le fond, je suis tout à fait d'accord avec le texte proposé. Je considère que la burqa est un enfermement et un man-

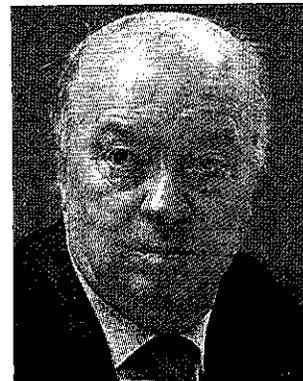


Jean-Pierre Sueur, PS.

que de respect par rapport à la personne qui la porte, mais aussi par rapport aux autres. C'est un mur de communication et une provocation. Si les gens sont voilés, on ne les recevra pas. Quand on manipule des documents avec photo d'identité, si la personne est voilée, ça n'est pas acceptable. Quand on vit dans un pays, on respecte ses règles et ses habitants (...) Comme beaucoup de phénomènes mineurs, il peut prendre de l'ampleur et se muer en phénomène de provocation. Là, au moins, on enrayer le phénomène au départ. »

« Une façon d'occuper le terrain politique »

**Franck Demaumont, maire PCF de Châlette-sur-Loing.** « On se rappelle que cette proposition de loi a été rédigée après un fait divers très médiatisé. Elle vient aussi après le débat aux relents nauséabonds autour de l'identité nationale. Je crains qu'il y ait une volonté de stigmatiser une communauté, une religion. Le Conseil constitutionnel a dit que l'interdiction générale du port du voile n'était pas possible, mais le gouvernement dépose,



Jean-Pierre Door, UMP.

quand même, un projet de loi dont une partie sera, de toute façon, déclarée inconstitutionnelle. C'est une façon d'occuper le terrain politique, médiatique, sur des questions aux relents xénophobes et populistes. »

**Jean-Pierre Door, député et maire UMP de Montargis.** « Je suis totalement pour cette interdiction. C'est dommage qu'on en arrive là, mais c'est une nécessité. Il en va de la sauvegarde de l'identité de la femme. Une telle atteinte à l'intégrité de la femme est inadmissible, d'autant que cela pose aussi des problèmes de sécurité. Beaucoup de travail a été fait sur ce texte pour essayer d'obtenir un consensus général, et ce serait bien qu'il soit voté à l'unanimité. »